



Extrait du registre des délibérations du conseil municipal :

Objet : Attribution de subventions de fonctionnement aux associations et aux autres bénéficiaires pour l'année 2020

Séance du 5 mars 2020

Convocation du 28 février 2020

Conseillers municipaux en exercice : 33

L'an deux mille vingt, le cinq mars à 19 h 39, les membres composant le conseil municipal de la ville de Sceaux, dûment convoqués par le maire le vingt-huit février se sont réunis sous la présidence de M. Philippe Laurent, maire, à l'hôtel de ville, 122, rue Houdan

Etaient présents :

M. Philippe Laurent, Mme Chantal Brault, M. Jean-Philippe Allardi, Mmes Sylvie Bléry-Touchet, Florence Presson, M. Patrice Pattée, Mme Isabelle Drancy, MM. Philippe Tastes, Jean-Louis Oheix, Mme Roselyne Holuigue-Lerouge, M. Bruno Philippe, Mme Claire Vigneron, M. Jean-Pierre Riotton, Mmes Liza Magri, Pauline Schmidt, Sakina Bohu, Catherine Lequeux, Claire Beillard-Boudada, MM. Thibault Hennion, Hachem Alaoui-Benhachem, Jean-Jacques Campan, Mmes Claude Debon, Dominique Daugeras, M. Christian Lancrenon

Etaient représentés :

M. Francis Brunelle par M. Jean-Philippe Allardi,
Mme Monique Pourcelot par Mme Chantal Brault,
M. Xavier Tamby par M. Jean-Jacques Campan,
M. Othmane Khaoua par M. Philippe Tastes,
Mme Catherine Arnould par Mme Sylvie Bléry-Touchet,
Mme Sophie Ganne-Moison par M. Hachem Alaoui-Benhachem

Etaient absents non représentés :

M. Thierry Legros,
M. Timothé Lefebvre,
Mme Hélia Cacères

Secrétaire de séance :

Mme Pauline Schmidt

Les conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, peuvent délibérer en exécution de l'article L 2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Ces formalités remplies,

Séance du 5 mars 2020

OBJET : Attribution de subventions de fonctionnement aux associations et aux autres bénéficiaires pour l'année 2020

Le conseil,

Après avoir entendu le rapport d'Isabelle Drancy,

Considérant le projet de budget primitif pour l'exercice 2020,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants : 3 abstentions (Mmes Catherine Lequeux, Sophie Ganne-Moison, M. Hachem Alaoui-Benhachem).

M. Philippe Laurent ne prend pas au vote concernant la subvention attribuée à l'association de développement intercommunal des Blagis.

DECIDE d'attribuer des subventions de fonctionnement conformément au tableau joint à la présente délibération pour un total de 1 587 294 € se répartissant comme suit :

➤ subventions aux associations (nature 65748)	: 1 216 294 €
➤ fonds de soutien à la création et à la culture (nature 65748)	: 1 000 €
➤ subventions à des particuliers pour acquisition de VAE (nature 65741)	: 6 000 €
➤ subventions à des particuliers pour acquisition d'arbres (nature 65741)	: 1 000 €
➤ subvention au CCAS (nature 657362)	: 363 000 €

Et ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

le maire



A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Philippe Laurent', is written over the text 'le maire'. A horizontal line is drawn under the signature.